

COMMUNE DE LUGARDE

Note brève et synthétique

Budget Primitif 2017

Présentation générale du budget :

	Pour mémoire		BP 2017
	BP 2016	Réalisé 2016	
Dépenses Fonctionnement	217 608 €	198 594 €	206 164 €
Recettes Fonctionnement	250 291 €	253 963 €	250 564 €
Excédent		55 369 €	44 400 €

Commentaires :

L'excédent brut de 2016 permet, en priorité, de faire face au remboursement en capital des emprunts de la Commune, soit 43 918 € en 2016, ce qui laisse une capacité d'autofinancement net de 11 451 €, somme disponible pour des investissements nouveaux dont le financement est alors complété par un recours à l'emprunt (en fonction des capacités de la Commune).

La section de fonctionnement est donc programmée avec une baisse de 6 % des dépenses / BP 2016 et une légère hausse des recettes.

Cela permettra de dégager un excédent brut de 44 400 € pour 45 600 € de remboursement d'emprunt.

A noter que, régulièrement, nos dépenses réalisées sont plus faibles que le budget prévisionnel et les recettes un petit peu plus élevées mais il convient d'être prudent lors de l'élaboration des budgets primitifs. En réalité, nous espérons un excédent brut de l'ordre de 50 à 55 000 €.

Détail :

Les dépenses de fonctionnement :

	BP 2017	BP 2016
- Charges à caractère général	76 400 €	75 990 €
- Charges de personnel	89 000 € soit 43,16 %	89 400 €
<i>dont 14 000 € remboursés</i>	75 000 € soit 36,4 %	
- Autres charges de gestion courante	13 890 €	21 060 €
<i>dont Service Incendie pris en charge par Com/Com</i>	- 5 050 €	
<i>dont - 500 € Comité des Fêtes</i>	- 500 €	
TOTAL		

Les recettes de fonctionnement :

- Atténuation de charges	14 000 €	10 100 €
- Produits du Domaine (locations, cantines, etc...)	38 444 €	36 637 €
- Impôts et Taxes	82 860 €	78 702 €
<i>dont Impôts hausse 500 € à 71 060 € + éventuelle compensation TH Com/Com</i>		
<i>Vote du BP 2017 : pas de hausse votée</i>		
- Dotations et Participations	103 948 €	112 807 €
<i>dont baisse DGF</i>	- 4 482 €	Réalisé
<i>dont autres (chiffage prudent)</i>	- 4 000 €	109 170 €
- Autres produits de gestion courante	11 000 €	11 000 €
<i>dont revenus des immeubles</i>		Réalisé
		12 287 €
- Produits financiers et exceptionnels	312 €	312 €
		Réalisé
		2 160 €
TOTAL	250 564 €	250 291 €

Les dépenses d'investissement :

	BP 2017	BP 2016
- Les travaux (légèrement subventionnés) <i>dont Ecole numérique, Wifi</i>	36 500 €	28 173 €
- Emprunts	5 500 € 45 612 €	43 918 €
S/TOTAL	83 272 €	72 091 €
Solde négatif 2016 reporté	44 775 €	
TOTAL	128 047 €	

Les recettes d'investissement :

- Subventions DETR - Ecole numérique Conseil Dal 15 - Wifi	2 122 €	12 711 €
- FCTVA	2 600 €	8 127 €
Excédent négatif reporté	44 774 €	40 626 €
- Virement section Fonctionnement	76 930 €	54 816 €
- Amortissements	1 620 €	1 620 €
TOTAL	128 047 €	117 901 €

Commentaires :

L'année 2017 sera une année de stabilisation des investissements pour nous permettre de dégager une trésorerie maximum pour les investissements 2018 (Route du Meynial à Pierrefite et aux Manicaudies) qui s'élèvent à environ 160 000 € TTC avec 20 000 € du Conseil Départemental et, nous l'espérons, une DETR de la Préfecture de l'ordre de 30 000 €, complétée par un montant d'emprunt à parfaire en fonction de notre capacité d'autofinancement, des appels d'offres et du montant réel des subventions.

CONCLUSION :

Le Budget Primitif 2017 a été construit comme les autres années en alliant prudence budgétaire et entretien du patrimoine et ce, avec maîtrise des dépenses et un recours à l'endettement dans des normes respectant les ratios prudentiels.

Les dépenses sont serrées sans pour cela négliger l'entretien, la sécurité, le renouvellement des matériels ainsi que la bonne gestion du patrimoine communal (bâtiments, routes, assainissement, etc...).

Les recettes sont plus difficiles à accroître et malgré une baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : - 13 000 € en 3 ans, nous maintenons les taux d'imposition (TH – TF – TFNB) sans aucune hausse depuis plusieurs années.

Cette gestion prudente nous permet cependant de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour rembourser régulièrement nos annuités d'emprunts. Ainsi, à fin 2017, l'endettement global de la Commune sera de 130 707 €, soit environ 2,5 années de capacité d'autofinancement, ce qui est très raisonnable.